

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI DELIBERATION

OBJET : Compte Administratif 2006 – Budget ZAC du Bois d'Amour

Le Maire propose au Conseil Municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2006 du Budget ZAC du Bois d'Amour qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FUNCTIONNEMENT			
Dépenses	13.580.000 €	7.482.348,98 €	
Recettes	13.580.000 €	8.885.407,14 €	
Résultat de clôture		+ 1.403.058,16 €	
Résultat net de fonctionnement			1.403.058,16 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	11.096.000 €	7.013.259,83 €	
Recettes	11.096.000 €	6.189.053,41 €	
Résultat de clôture		- 824.206,42 €	
Résultat net d'investissement			- 824.206,42 €
Résultat net global			+ 578.851,74 €

Le Maire s'étant retiré conformément à l'article L.2121-14 du code général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

➤ APPROUVE le compte administratif 2006, pour 24 voix Pour et 4 Contre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME